JUIN 2018

Installation

ÉTUDE ÉCONOMIQUE AVANT INSTALLATION

Jeunes Agriculteurs, faites de votre installation un succès.

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
HAUTE-VIENNE

TERRES d'AVENIR

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation
Liste des sites certifiés et de nos engagements sur www.chambres-agriculture.fr

LE SERVICE

OBJECTIFS

- Vérifier la faisabilité d'un projet et en définir les forces et les faiblesses.
- Optimiser les conditions de mise en œuvre de mon projet.
- Etre accompagné dans mes démarches administratives et réglementaires.

DESCRIPTIF

- Une première rencontre au bureau avec le conseiller de gestion permet de définir les contours du projet d'installation.
- Au préalable, un diagnostic d'exploitation à reprendre aura été fait afin de déterminer les potentialités de l'exploitation reprise et servira de base de travail.
- A bureau, le conseiller de gestion réalise l'étude prévisionnelle et le plan de financement des investissements et rédaction du compte-rendu de conseil.
- Présentation au porteur de projet du compte-rendu et de la simulation établie.
- Un contact post-conseil a lieu dans l'année qui suit la fin de la prestation.

DOCUMENTS REMIS :

- Un compte-rendu est réalisé et transmis au jeune agriculteur avec l'étude prévisionnelle, le plan de financement et de la simulation sociétaire (le cas échéant) au moment de la finalisation du dossier.

AVANTAGES/ATOUTS :

- Références technico-économiques système.
- Appui des conseillers spécialisés en interne sur les thématiques techniques et technico-économiques.
- Expérience solide et reconnue de la Chambre d'Agriculture dans le domaine des études d'installation.

PUBLIC : les candidats à l'installation en Haute-Vienne.

MODALITÉS : avoir contractualisé la prestation avec la signature d'un contrat de service.

DURÉE : durée totale moyenne de 5 jours pouvant être répartis sur 1 an (hors suivi JA). La prestation est réalisée dans un délai maximum d'un an à compter de la signature de la commande*.

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIF : tarifs et conditions de vente sur demande

RESPONSABLE PRESTATION :
Marie-Laure VARACHER

**délai variable selon la capacité du bénéficiaire à fournir les éléments nécessaires à la constitution du dossier*

CONTACTS

Antenne Est
Stéphane FILLON - 05 87 50 40 87

Antenne Nord
Cécile PLANCHAT - 05 55 60 92 40

Antenne Ouest
Amélie LAMBERT - 05 55 48 83 83

Antenne Sud
Anne-Sophie PEYRONNET - 05 55 75 11 12

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-VIENNE
SAFRAN - 2 avenue Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL - 87017 LIMOGES Cedex 1
Tél. : 05 87 50 40 00 - **Fax :** 05 87 50 40 10